

## Bulletin d'histoire politique

# Les Québécois, les Juifs et l'immigration durant la Seconde Guerre mondiale

David Rajotte



Volume 16, Number 1, Fall 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054607ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054607ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique  
Lux Éditeur

### ISSN

1201-0421 (print)  
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Rajotte, D. (2007). Les Québécois, les Juifs et l'immigration durant la Seconde Guerre mondiale. *Bulletin d'histoire politique*, 16(1), 259–270.  
<https://doi.org/10.7202/1054607ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Les Québécois, les Juifs et l'immigration durant la Seconde Guerre mondiale

DAVID RAJOTTE  
*Université de Montréal*

La Seconde Guerre mondiale entraîna de vastes mouvements de population en Europe. En avril 1943, des représentants de la Grande-Bretagne, des États-Unis et du Canada se réunirent donc aux Bermudes pour discuter des solutions à apporter au « problème » des réfugiés. Il fut suggéré au Canada d'accueillir certains d'entre eux. C'est environ à la même époque que le Canadian national committee on refugees (CNCR), organe créé par la section canadienne de la Société des nations, lançait une pétition demandant un adoucissement des lois du pays concernant l'immigration. Le 2 novembre 1943, le Département des mines et des ressources, lequel avait la responsabilité de celle-ci, annonça l'ouverture d'un bureau à Lisbonne pour faciliter l'envoi de réfugiés outre-Atlantique. Une semaine plus tard, commençait une conférence panaméricaine sur la démographie où la création d'un organisme international d'aide aux déportés fut votée<sup>1</sup>. Les Québécois firent en général preuve d'une relative fermeté à ce nouveau contexte où, après qu'on eut clos les frontières suite à la dépression, on commençait à vouloir accueillir des étrangers. La province fut en fait secouée par une grande campagne contre l'immigration qui ne retint jamais véritablement l'attention des historiens<sup>2</sup>.

## MAURICE DUPLESSIS, SA LETTRE ET LES PARTIS POLITIQUES

Alors que certains pressentaient déjà l'hécatombe que l'on sait, un scandale concernant l'immigration naquit dans la province. Le 7 novembre 1943, lors d'un discours, Maurice Duplessis dit avoir en main une lettre démontrant la collusion des libéraux et des Juifs pour la venue de 100 000 de ces derniers au Québec. Cette missive qu'on disait écrite par un certain H. L.

Roscovitz, représentant de la Zionist international fraternity, était destinée au rabbin Schawartz de Montréal. Elle expliquait globalement que l'organisme en question allait aider financièrement tout libéral favorisant d'une façon ou d'une autre ce projet d'une immigration massive. On prévoyait également qu'aucun député « rouge » ne protesterait puisque que « *their capital is tied up with the control of the Banks*<sup>3</sup> ». On publia éventuellement des photographies de cette lettre dans *Le Temps*, hebdomadaire de l'Union nationale<sup>4</sup>. Elle existait donc bel et bien, mais elle fut déclarée fausse dès le lendemain où son existence fut rendue publique.

Certains des plus importants représentants de la communauté juive contestèrent toutes les informations qu'elle contenait. Le rabbin Schwartz, de son vrai nom, dit ne l'avoir jamais reçu, ne connaître aucun individu du nom de Roscovitz et que l'International Zionist Fraternity n'existait tout simplement pas. Il expliqua en plus qu'aucune des adresses postales mentionnées dans le document n'était valide. Louis Fitch et Maurice Hart, respectivement ancien et présent députés juifs à l'Assemblée législative, demandèrent des copies de la lettre et traitèrent Duplessis de fasciste. Dans un éditorial, le *Canadian Jewish Chronicle* compara la missive au *Protocole des sages de Sion* et à l'incendie du Reichstag en plus de la contredire point par point. Le Département des mines et des ressources et le CNCR démentirent en plus les dires du « chef<sup>5</sup> ». Ceux-ci firent malgré tout leur chemin et le Québec se trouva plongé dans une controverse qui se manifesta jusqu'à la fin de la guerre.

Certains libéraux provinciaux étaient déjà parfaitement conscients du tort que pouvaient leur causer cette question et cela, même avant les révélations du chef de l'opposition. Adélar Godbout recevait régulièrement des mémoires et lettres confidentielles expliquant qu'il lui fallait s'opposer à l'immigration massive. Certains de ces documents n'étaient pas signés et démontraient le parti pris antisémite de leurs auteurs. Une des personnes qui furent les plus actives auprès du premier ministre est Louis-Philippe Pigeon, futur juge de la Cour suprême, mais à ce moment Greffier en loi de la législature à l'Assemblée et juriste renommé. On le présente parfois comme ayant été l'éminence grise de Godbout<sup>6</sup>. C'est une dizaine de jours après les déclarations de Duplessis que Pigeon commença à envoyer des notes à son patron. En l'espace de six mois, il lui fit parvenir une demi-douzaine de documents lui énonçant ses vues sur l'immigration et lui donnant des informations sur les événements la concernant. Il lui expliqua notamment ce qu'était le CNCR et lui détailla les sommes que la province lui avait allouées dans le passé. Le juriste était conscient que ce renseignement pouvait faire du tort à son parti. C'est pourquoi il en informait Godbout<sup>7</sup>, mais l'Union nationale n'utilisa jamais cela à son profit. Pigeon pouvait aussi rendre compte

d'un discours pro-immigration en expliquant que l'orateur « fait partie d'un comité secret [. . .], lequel comité est présidé et financé par un *Juif* anglais<sup>8</sup> ».

Au-delà de cette petite agitation de coulisses, la question de l'immigration fut aussi soulevée en chambre. Des députés de l'Union nationale n'hésitèrent évidemment pas à se servir des « révélations » pour attaquer les libéraux lors d'assemblées publiques<sup>9</sup>. C'est le 16 février 1944 que Maurice Duplessis fit pour la première fois mention de sa lettre à l'Assemblée législative. Il parla apparemment de complot et dénonça l'emprise des juifs sur l'économie. Il s'en suivit un long débat. René Chaloult expliqua n'avoir jamais été antisémite et présenta ses excuses à ceux qui l'avaient pensé, mais en profita pour attaquer l'immigration parce que nuisible aux Canadiens français. François Leduc, député libéral, énonça la position de son parti : mieux vaut une immigration saine et sélectionnée qu'une dite intensive. Maurice Hart fit également un long discours où il réitéra les arguments sur la fausseté de la lettre<sup>10</sup>.

Une dizaine de jours après cet échange de vues, Duplessis revenait à la charge et présentait une motion pour que le gouvernement provincial produise tout document échangé avec son homologue fédéral concernant l'immigration. Il fut question de cette motion à quatre reprises et cela donna lieu à des débats souvent houleux. Les partis, par l'entremise de certains députés, échangèrent toujours les mêmes arguments où tous s'opposaient à une immigration massive, mais pour des raisons différentes. On accusa éventuellement le « chef » de ne chercher qu'à se faire du capital électoral<sup>11</sup>. Le 13 mars, Maurice Hart déposa une série de huit affidavits où des personnalités de la communauté juive réfutaient chacune des données qu'avancait la fameuse lettre. La non-existence de la Zionist international fraternity fut réaffirmée<sup>12</sup>, mais la motion fut adoptée deux jours plus tard. Elle donna lieu à des discussions où des libéraux dénoncèrent l'antisémitisme, tout en se disant opposés à l'immigration massive, alors que les unionistes affirmèrent qu'on accueillait déjà beaucoup de réfugiés<sup>13</sup>. Elle fit qu'on déposa éventuellement une lettre d'Adélarde Godbout à Louis St-Laurent, alors ministre fédéral de la justice, et la réponse qui s'ensuivit. Le premier disait faire suivre les résolutions anti-immigration des organisations de la province, tout en affirmant son « opposition à tout projet d'immigration massive au Canada<sup>14</sup> ». St-Laurent répondait qu'il en prenait bonne note. Il ne fut par la suite plus question de l'immigration à l'Assemblée avant encore quelques années, même si l'Union nationale mena sa campagne électorale de 1944 en partie sur ce thème. On retrouve en effet des caricatures antisémites dans les numéros du *Temps* publiés durant la période. Il semble que le Bloc populaire usa aussi du sujet<sup>15</sup>.

## LES ACTIONS DES GROUPES D'INTÉRÊT

La question de l'immigration n'eut évidemment pas qu'un écho en chambre. Elle inquiéta une kyrielle d'associations qui entreprirent des actions collectives pour s'y opposer. Plusieurs organisations commencèrent à agir dès la fin novembre 1943. Le conseil central des Jeunes Laurentiens, mouvement alors en pleine croissance, vota l'envoi de lettres à divers ministres fédéraux et à la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal. On dicta éventuellement aux laurentiens de cesser tout ce qui les empêchaient d'agir contre les problèmes de l'immigration<sup>16</sup>. Les SSJB de Québec et Montréal lancèrent chacune une pétition parallèlement à cela. Ils reçurent bien vite l'appui des plus importantes associations nationalistes de l'époque. Le Comité permanent de la survivance française en Amérique donna son aval au projet de la Société Saint Jean-Baptiste du diocèse de Québec<sup>17</sup>. Il fut massivement appuyé par les sections de celle-ci, lesquelles se firent entendre par plusieurs moyens. Dans certains hebdomadaires régionaux, on affirma ainsi que « ce n'est pas faire de l'antisémitisme [sic] que de craindre l'invasion de milliers de Juifs [...] citoyens canadiens, signez la requête. C'est votre protection<sup>18</sup> ! ». On fit tant et si bien que, dans le seul diocèse, 162 889 personnes signèrent la pétition. Cette dernière fut déposée le 3 mars 1944 à la Chambre des communes par Wilfrid Lacroix, député libéral. Peu de temps après, Maxime Raymond déposa une liste de 1565 signataires provenant exclusivement de son comté<sup>19</sup>.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal adopta quant à elle une résolution contre l'immigration dès les premiers jours de décembre 1943. Elle décida bientôt de lancer sa propre pétition. Une réunion fut tenue spécifiquement sur le sujet où il fut décidé d'envoyer des feuillets de pétition à toutes les sections de la SSJB et aux organismes amis. Un système fut mis en place pour savoir qui avait fait signer qui. La section Lafontaine des Jeunes Laurentiens recueillit près de 500 noms, tandis que la SSJB de Kapuskasing en Ontario en trouva près de 1550. L'Ordre de Jacques-Cartier fut également mis à contribution. Le comité permanent de Montréal émit une circulaire pour attirer l'attention sur la démarche. La chancellerie usa de ses pouvoirs pour dénicher des signataires un peu partout au Canada français. Elle réussit apparemment à en trouver 113 457. Tous ces efforts ne menèrent toutefois à rien puisque la pétition, déposée en chambre par Maxime Raymond, fut refusée pour vice de forme. On dit toutefois qu'elle avait recueilli près de 150 000 signatures<sup>20</sup>.

C'est aussi la Ligue nationale, organe lié à l'Union nationale, qui agit. Elle fit paraître une résolution qui affirmait une opposition catégorique à

l'immigration et disait en plus que le CNCR et ses acolytes voyaient aboutir leur projet d'accueillir tous les réfugiés d'Europe. Une publicité devait être faite à cette résolution et on devait en envoyer copie à Mackenzie King. Les villes et paroisses de la province furent invitées à épouser ce texte par vote de conseil municipal. On sait que des agglomérations de relative importance comme Sherbrooke, Valleyfield, Rouyn, Verdun, Joliette et Shawinigan l'adoptèrent notamment. Des listes de plusieurs autres municipalités furent souvent publiées dans les journaux<sup>21</sup>. Nous croyons qu'entre 300 ou 400 se prononcèrent de cette façon. C'est en outre plusieurs organisations qui se déclarèrent opposées à l'immigration massive. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Rouyn et de Hull réagirent en faisant envoyer des lettres à Mackenzie King et Adélar Godbout. Les Chevaliers de Colomb réunis en conseil d'état exigèrent pour leur part une immigration restreinte, alors que la CTCC réclama l'arrêt de toute immigration jusqu'à ce que le plein emploi soit atteint. C'est aussi ce que firent des locaux de syndicats internationaux<sup>22</sup>.

Les organisations juives usèrent de divers moyens pour tenter de changer ce contexte défavorable. Le B'nai B'rith et la Jewish aid immigrant society tinrent des conférences pour dénoncer l'antisémitisme. On organisa aussi des célébrations pour le centième anniversaire du décès d'Ezekiel Hart, premier député canadien d'origine juive, qui avait toujours résidé à Trois-Rivières<sup>23</sup>. Le Congrès juif canadien fut certainement l'organisme le plus actif pour contrer les méfaits causés par la lettre de Duplessis. Il protesta contre les résolutions de la Ligue nationale en expliquant qu'il était ridicule de prétendre que les organismes pro-immigration voulaient accueillir tous les Juifs d'Europe. Il fit également des enquêtes pour tenter de trouver l'auteur de la fameuse missive. Un rapport fut éventuellement produit où un informateur raconta avoir rencontré Hilaire Beaugard, chef supposé de la police secrète de l'Union nationale, et son plus proche collaborateur. Ces deux individus auraient expliqué comment ils avaient trouvé la lettre pour finir par accuser un certain Marcel Haines, petit criminel d'origine israélite, de l'avoir fabriquée. Le Congrès tenta en outre de faire intervenir des personnes gravitant dans l'entourage du chef de l'opposition<sup>24</sup>. Il aida enfin Maurice Hart à produire sa série d'affidavits.

## LES OPINIONS DE PÉRIODIQUES ET DE LA POPULATION

Irving Abella et Harold Troper, seuls historiens à traiter quelque peu des effets de la lettre de Duplessis, affirment que la presse francophone, à l'exception du *Jour*, parla d'une seule voix dans la foulée du scandale<sup>25</sup>. Une étude de divers périodiques de la province permet au contraire de noter

qu'il y avait plusieurs divergences d'opinion. De rares revues versèrent dans un antisémitisme virulent. *Le Bavard*, dirigé par Joseph Ménard un ancien collaborateur d'Adrien Arcand, pouvait ainsi écrire « que la juiverie se mette bien dans la tête qu'elle ne se rendra pas maître de notre province<sup>26</sup> ». Les périodiques proches de l'Union nationale, *Le Temps* en tête, furent les seuls à parler de complot et à employer des expressions comme « flot de métèques<sup>27</sup> ». *Le Moraliste*, petite feuille de chou sensationnaliste proche du parti, y allait de premières pages évocatrices du type « Québec a payé plus qu'Ottawa pour les réfugiés d'Europe », en présentant comme un fait l'arrivée prochaine de 100 000 immigrants<sup>28</sup>.

Les journaux nationalistes se montrèrent plus modérés. La plupart donnèrent peu de crédit à la lettre, mais en profitèrent pour énoncer des positions anti-immigration. Autant *Le Devoir*, *L'Union*, *La Boussole*, *Relations*, que *Le Bloc* publièrent des éditoriaux à ce sujet. Ils avançaient essentiellement le même type d'arguments : il faut voir à placer les soldats du front avant les étrangers ; l'histoire enseigne que ceux-ci s'intègrent mal et créent du désordre ; l'immigration qu'on souhaite est britannique et nuit à la cause française<sup>29</sup>. Certains de ces périodiques, tel *Relations*, ne traitèrent absolument pas des Juifs, alors que d'autres adoptèrent une attitude semblable à celle de René Chaloult. Ils se prononcèrent à la fois contre l'antisémitisme et l'immigration. *L'Union* publia ainsi, en plus d'un long article contre celle-ci, une caricature où un balai s'appête à faire disparaître un Godbout et un Duplessis qui tient une feuille marquée « invasion juive<sup>30</sup> ». Roger Duhamel, dans *Le Devoir*, s'insurgea contre « la légende d'un Québec fasciste et soumis à la propagande nazie [qui] sert des intérêts discutables<sup>31</sup> ». *La Boussole* et *Le Bloc*, tout en se montrant relativement modérés dans certains articles, tombèrent aussi dans la surenchère antisémite. Le premier publia éventuellement un texte où on expliquait qu'il n'existait pas de conspiration du silence contre le sort fait aux Juifs, puisqu'on en parlait couramment « dans la chronique des tribunaux<sup>32</sup> ». *Le Bloc* fit quant à lui paraître une liste de réfugiés récemment admis au pays où on indiquait la nationalité de chacun d'entre eux. La plupart étaient évidemment des Juifs et on concluait en affirmant que « l'Angleterre exporte sur nos rives ses relents indésirables<sup>33</sup> ».

Pour leur part, les journaux de tendance libérale dénoncèrent, sans surprise, la lettre de Duplessis. *Le Soleil* et *Le Canada* la qualifièrent tous deux d'imposture et de faux. Ces deux périodiques propagèrent aussi à plusieurs reprises la ligne de conduite du parti libéral en proposant une immigration choisie, tout en s'opposant à celle dite de masse. Comme bien d'autres, ils souhaitaient le plein emploi avant l'accueil de plusieurs étrangers. *Le Canada* s'insurgea contre les anglophones trop enclins à qualifier d'antisémites les

Canadiens français<sup>34</sup>. *Le Jour* ne publia quant à lui aucun commentaire sur la fameuse missive. De novembre 1943 à février 1944, aucun article du journal ne traite en fait de l'immigration. Jean-Charles Harvey fit toutefois une certaine propagande en faveur de l'immigration massive en prononçant des conférences pour vanter son utilité. On fit en outre paraître des textes où on expliquait qu'elle seule permettrait au Canada de survivre et de connaître une croissance économique et sociale positive dans l'après-guerre<sup>35</sup>. *Le Jour* s'éleva éventuellement contre les pétitions qu'on faisait signer et qualifia la Société Saint-Jean-Baptiste de « société raciste qui s'emploie avec infiniment d'ardeur à retarder le progrès du Canada<sup>36</sup> ».

C'est aussi la population qui put donner son opinion sur le sujet. Au moins deux sondages furent menés où on tenta de cerner ce que les gens pensaient de l'immigration. La Fédération canadienne des universitaires catholiques interrogea 494 étudiants de l'Université de Montréal. 61,1 % se dirent opposés à toute forme d'immigration, alors que 23,9 % en souhaitaient une plutôt sélective, basée sur les besoins du Canada. L'Institut canadien d'opinion publique fit elle aussi une enquête. Les résultats démontrèrent, qu'en janvier 1944, 50 % des Canadiens se disaient en faveur d'une immigration choisie, alors que 29 % souhaitaient la porte close. Les tenants de cette dernière option étaient en majorité des francophones. On expliqua que c'est ce que 56 % d'entre eux souhaitaient, alors que c'était seulement 18 % des anglophones qui allaient dans le même sens. Cette idée était également plus commune chez les jeunes. 36 % des 21 à 29 ans optaient pour cela, alors que c'était le cas de seulement 24 % des 50 ans et plus<sup>37</sup>.

## CONCLUSION

Le Québec des années de guerre fut marqué par une agitation de grande ampleur concernant l'immigration. La question fut aussi soulevée à plusieurs autres endroits du Canada, mais nulle part il n'y eut activité aussi intense que dans la Belle province. Il y a le premier ministre de l'Ontario et les Orangistes de Colombie-Britannique qui affirmèrent souhaiter une immigration sélectionnée et exclusivement britannique. C'est également ce que voulait le directeur de la Croix-rouge, en omettant toutefois la dernière partie de la demande. Des juifs de langue anglaise se disaient, par ailleurs, régulièrement victimes de discrimination lorsque venait le temps de chercher du travail<sup>38</sup>. Le débat se transporta aussi à la Chambre des communes. Des députés francophones et anglophones, tels ceux des comtés de Kamouraska et Peterborough, se déclarèrent à certains moments opposés à toute forme



d'immigration. Lorsque le gouvernement expliqua ses actions dans l'élaboration d'un organisme international d'aide aux réfugiés, ce sont deux députés libéraux qui réitérèrent l'idée<sup>39</sup>. Mackenzie King et ses ministres en firent toutefois à leur tête concernant ce sujet. Ils n'écoutèrent globalement pas la voix du Québec, même si le Canada accueillit fort peu de réfugiés durant le conflit. On dit que le pays ouvrit ses portes à 3 500 d'entre eux. Les choses se mirent toutefois à changer après la guerre, alors que les lois s'adoucissaient peu à peu. Maurice Duplessis semblait avoir complètement oublié les actions entreprises lors de son passage dans l'opposition. Il s'intéressa si peu à la question qu'Adélar Godbout lui reprocha son manque d'initiative. Le lobby pro-immigration devint de plus en plus influent, même si le CNCR disparut en 1948 quand sa secrétaire entra au Département de l'immigration<sup>40</sup>. C'est un Canada ouvert sur le monde qui se bâtissait tranquillement. Le Québec allait rapidement emprunter un chemin semblable.

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Voir : Donald Avery, « Canada's response to European refugees, 1939-1945 : the security dimension », dans Norman Hillmer (dir.), *On guard for thee : war, ethnicity, and the Canadian state, 1939-1945*, Ottawa, Comité canadien d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, 1988, p. 200 ; Kenneth Craft, *Canada's Righteous : a history of the Canadian national committee on refugees and victims of political persecution*, mémoire de maîtrise en histoire, Carleton University, 1987, p. 52 ; Valerie Knowles, *Strangers at our Gates : Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540-1990*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 1992, p. 113-114 ; et « Moratoire d'immigration d'un an prévu après la guerre », *Le Canada*, 16 novembre 1943, p. 1.
2. Seul Irving Abella et Harold Troper en traitent un peu, sans toutefois rendre compte de l'ampleur qu'elle prit et des débats qu'elle occasionna. Voir : Irving Abella et Harold Troper, *None is Too Many : Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester et Orpen Dennys, 1986, p. 162-164.
3. « Photographie de l'original de la lettre de Roscovitz à Schawartz », *Le Temps*, 25 février 1944, p. 1.
4. Voir *ibid.*
5. « L'immigration juive », *Le Devoir*, 9 novembre 1943, p. 7 ; « Fitch attack Duplessis for statement on jews », *Montreal Daily Star*, 9 novembre 1943, p. 13 ; « M. Maurice Hart met au point la déclaration de M. Duplessis », *Le Canada*, 9 novembre 1943, p. 12 et 2 ; « The protocols of Zion : Duplessis edition », *Canadian Jewish Chronicle*, 12 novembre 1943, p. 3 ; « L'honorable T. A. Crerar oppose un démenti formel à M. Duplessis », *Le Canada*, 9 novembre 1943, p. 1 et Irving Abella et Harold Troper, *op. cit.*, p. 162-163.

6. Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps, tome 2, 1944-1959*, Montréal, Fides, 1978, p. 392.
7. BANQ, centre régional de Québec, Lettre de l'auditeur de la province à Louis-Philippe Pigeon, 28 janvier 1944 et Lettre de Louis-Philippe Pigeon à Adélar Godbout, 28 juin 1944, *Fonds Adélar Godbout*, P712/D65.
8. BANQ, centre régional de Québec, « Notes confidentielles à l'honorable Adélar Godbout : immigration d'après-guerre », Greffier en loi de la législature, sans date, *Fonds Adélar Godbout*, P712/D65. Le soulignement provient du texte original.
9. Par exemple : « La question de l'immigration au Canada », *Le Devoir*, 12 novembre 1943, p. 2.
10. « Maurice Hart répond à Duplessis qui tente de ressusciter la farce des 100 000 immigrants juifs », *Le Canada*, 17 février 1944, p. 12 et 2 et « Jewish refugee charge renewed by Duplessis », *Montreal Daily Star*, 17 février 1944, p. 6.
11. Voir : *Journaux de l'Assemblée législative de la province de Québec*, 1944, 25 février, 1<sup>er</sup> mars, 9 mars et 15 mars, p. 117, 162, 189 et 207-208 ; « L'assemblée législative adopte une motion s'opposant à tout projet d'immigration intensive », *Le Canada*, 10 mars 1944, p. 3 et « Post-war immigration opposed in Quebec house », *Montreal Daily Star*, 10 mars 1944, p. 6.
12. Archives de l'Assemblée nationale, Documents déposés en chambre, n° 45, A à G, 1944.
13. « Le gouvernement verra à protéger nos gens contre toute immigration massive, mais ne versera jamais dans l'antisémitisme (Perrier) », *Le Canada*, 16 mars 1944, p. 12 et 2 ; « La session de Québec : nouveau débat sur l'immigration », *Le Devoir*, 16 mars 1944, p. 6 ; « Quebec M. L. A's opposed to mass immigration », *Montreal Daily Star*, 16 mars 1944, p. 4 et « La motion de M. Duplessis contre l'immigration massive adoptée à l'unanimité de la chambre », *Le Temps*, 17 mars 1944, p. 5.
14. Archives de l'Assemblée nationale, Documents déposés en chambre n° 72, 1944.
15. « Je suis natif de Palestine, mais j'ai toujours préféré vivre dans "ma" belle province de Québec », *Le Temps*, 14 juillet 1944, p. 5 et Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire : 1942-1948*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, p. 136.
16. Centre de recherche Lionel-Groulx, « Procès-verbaux des réunions du conseil exécutif, 1943-1944 », 21 novembre 1943, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C7 et Centre de recherche Lionel-Groulx « Procès-verbaux du conseil régional, 1943-1944 », 7 janvier 1944, *Fonds Rosaire Morin*, P16/C8. On pourra consulter sur les Jeunes Laurentiens : David Rajotte, *Les Jeunes Laurentiens : Jeunesse, militantisme et nationalisme dans le Canada français des années 1940*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 2006, xxvi-215 p. Ce mémoire est également disponible sur Internet : <http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger/quebechistory/encyclopedia/Jeunes-Laurentiens-DavidRajotte.html>.

17. Archives de la ville de Québec, « Procès-verbaux olographes vol. 5, février 1944 – octobre 1945 », 5 février 1944, p. 13, *Fonds Conseil de la vie française en Amérique*, P52-02B/632-02.
18. « La question de l'immigration et la Société St-Jean-Baptiste », *Le Courrier de Montmagny*, 5 février 1944, p. 2.
19. « Friday, 3rd March, 1944 », *Journals of the House of Commons of the Dominion of Canada, session 1944-1945*, p. 146. Pour avoir une idée de la répartition des signataires dans le diocèse, voir Archives nationales du Canada, *Chez-nous : organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec*, 15 mars 1944, p. 4-5, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 126, dossier « Semaine de la fierté nationale, 1944-1957 ». « Friday, 24th March, 1944 », *Journals of the House of Commons of the Dominion of Canada, session 1944-1945*, p. 219.
20. « Vœux adoptés au dernier congrès de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal », *Le Devoir*, 3 décembre 1943, p. 2; BANQ, centre régional de Montréal, Lettre de Roger Duhamel aux présidents de sections, 28 janvier 1944, *Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, P82/44-451. On retrouve par ailleurs des formulaires de pétitions vierges dans ce fonds : « Pétition contre l'immigration massive au Canada, n° 698 », *ibid.*; Centre de recherche Lionel-Groulx, Lettre de Maurice Petit à Rosaire Morin, 31 mars 1944, *Fonds J. Z. Léon Patenaude*, P30/4,12; Centre de recherche en civilisation canadienne-française, « Rapport de la Société Saint-Jean-Baptiste de Kapuskasing, Ont., pour l'année 1943-1944 », p. 1, *Fonds Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario*, C19/1/16; Centre de recherche Lionel-Groulx, « Circulaire 43-44 n° 10, "Sujet : Immigration", 7 février 1944 », *Fonds J. Z. Léon Patenaude*, P30/2,10; Archives nationales du Canada, Lettre du secrétaire adjoint de la CX au président de la Société Saint-Jean-Baptiste, 14 avril 1944, *Fonds Ordre de Jacques-Cartier*, MG 28 I98, vol. 166, dossier « Immigration, 1944-1951 » et « Wednesday, 21st March, 1945 », *Journals of the House of Commons of the Dominion of Canada, session 1945*, p. 37.
21. « La ligue Nationale et l'immigration juive dans Québec », *Le Temps*, 21 janvier 1944, p. 8; « La Ligue Nationale », *Le Devoir*, 4 février 1944, p. 4; « Municipalités qui s'opposent à l'immigration », *Le Devoir*, 11 février 1944, p. 2; « Résolution contre l'immigration », *Le Devoir*, 22 février 1944, p. 4; « Le conseil municipal s'oppose à l'immigration des réfugiés », *La Tribune*, 8 février 1944, p. 3 et 8; « Le sens du mot immigration », *La Gazette de Valleyfield*, 9 mars 1944, p. 8; « La Chambre de commerce et l'immigration », *L'Écho du St-Maurice*, 16 mars 1944, p. 1; « Joliette s'oppose à l'immigration », *L'Action populaire*, 24 février 1944, p. 1; « Le conseil s'oppose à l'immigration d'après guerre », *La Frontière*, 17 février 1944, p. 1 et « Verdun contre l'immigration », *La Boussole*, 5 février 1944, p. 3.
22. « L'immigration et la S. J. Baptiste », *La Frontière*, 16 mars 1944, p. 1; « Résolution de la St-Jean-Baptiste sur l'immigration », *Le Droit*, 19 février 1944, p. 3; « L'immigration à restreindre », *La Presse*, 22 mai 1944, p. 13; « Mémoire annuel de la CTCC

présenté aujourd'hui à Ottawa », *Le Canada*, 25 février 1944, p. 11 ; « Peintres opposés à l'immigration », *Le Monde ouvrier*, 22 janvier 1944, p. 3.

23. « Anti-semitism will be discussed », *Montreal Daily Star*, 23 février 1944, p. 8 ; « Immigration group meets : appeal made for help by jewish society », *Montreal Daily Star*, 10 janvier 1944, p. 13 et « On rend hommage à la tolérance des Canadiens français », *Le Canada*, 20 décembre 1943, p. 2.

24. Lettre de Saul Hayes, sans date, *Fonds Adélarde Godbout*, P712/D65 ; Archives du Congrès juif canadien, « Memorandum, "Subject : conversation re the Duplessis letter", march 7th 1944 » ; Rapport anonyme, 20 mars 1944 ; Lettre de Maurice Hart à Saul Hayes, 20 mars 1944, Série DAI, boîte 002, dossier 039.

25. Irving Abella et Harold Troper, *op. cit.*, p. 164.

26. Joseph Ménard, « Un nid de guêpe », *Le Bavard*, 27 novembre 1943, p. 2.

27. Voir : « Omer Côté dénonce les sociétés qui travaillent en faveur de l'immigration juive », *Le Temps*, 24 mars 1944, p. 5 et Ernest Laforce, « L'immigration et l'après guerre au Canada français », *Le Temps*, 15 septembre 1944, p. 4.

28. « Québec a payé plus qu'Ottawa pour les réfugiés d'Europe », *Le Moraliste*, 22 avril 1944, p. 1.

29. Philippe Ferland, « L'immigration », *L'Union*, 2 décembre 1943, p. 3 et 8 ; « Keep Canada canadian », *Relations*, n° 38, février 1944, p. 29-30 ; Omer Héroux, « Contre l'immigration massive », *Le Devoir*, 11 février 1944, p. 1 ; Paul Massé, « Le Bloc et les Néo-Canadiens », *Le Bloc*, 18 mars 1944, p. 3.

30. Caricature, *L'Union*, 2 décembre 1943, p. 2.

31. Roger Duhamel, « Le problème de l'immigration et l'animosité antiquébécoise », *Le Devoir*, 16 décembre 1943, p. 1.

32. J. Alfred Hervieux, « Juiverie », *La Boussole*, 19 février 1944, p. 4.

33. « Le Canada, dépotoir de l'Angleterre », *Le Bloc*, 6 mai 1944, p. 1 et 6.

34. « Les juifs de M. Duplessis », *Le Canada*, 19 novembre 1944, p. 4 ; « Immigration et lyrisme », *Le Canada*, 31 janvier 1944, p. 4 ; « The world press : French Canadian », *Montreal Daily Star*, 6 janvier 1944, p. 8 ; « À propos d'antisémitisme », *Le Canada*, 6 mars 1944, p. 4 ; « Où sont les antisémites ? », *Le Canada*, 11 mars 1944, p. 4.

35. « Editor favors immigration », *Montreal Daily Star*, 27 janvier 1944, p. 3 ; Paul Riverin, « Une cause de constipation nationale », *Le Jour*, 18 mars 1944, p. 2 ; Jean-Charles Harvey, « Fils d'immigré », *Le Jour*, 15 avril 1944, p. 1 et Conrad Langlois, « L'immigration », *Le Jour*, 6 mai 1944, p. 6.

36. Paul Riverin, *loc. cit.*

37. « Les étudiants sont opposés à l'immigration, même sélectionnée », *Le Devoir*, 3 avril 1944, p. 3 ; « Une enquête Gallup : le problème de l'immigration », *L'Action catholique*, 17 janvier 1944, p. 14 et « Gallup poll : Quebec and immigration », *Montreal Daily Star*, 26 janvier 1944, p. 11. Voir aussi Wilfrid Sanders, *Jack et Jacques : l'opinion*

*publique au Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Montréal, Comeau et Nadeau, 1996, p. 88-89.

38. « L'Ontario souhaite l'immigration anglaise », *Le Devoir*, 29 décembre 1943, p. 4 ; « Orangemen seek better laws on immigration », *Vancouver News Herald*, 19 mai 1944 ; « Selected immigration held post-war need », *Montreal Daily Star*, 11 décembre 1943, p. 17 ; « Another story of humiliation », *Montreal Daily Star*, 26 janvier 1944, p. 10 et « Jew fulfill all the other obligations », *Montreal Daily Star*, 9 février 1944, p. 10.

39. « Pas d'immigration avant que chaque Canadien ait un emploi rémunérateur, déclare le député L. P. Lizotte », *La Tribune*, p. 1 et 8 ; « Contre l'immigration », *La Boussole*, 19 février 1944, p. 3 ; « Le Canada va participer à une commission internationale chargée d'aider les réfugiés », *Le Canada*, 31 mars 1944, p. 12.

40. BANQ, centre régional de Québec, Lettre d'Adélar Godbout au conseil municipal de Delage, 25 février 1948, *Fonds Adélar Godbout*, P712/D65 et Kenneth Craft, *op. cit.*, p. 57.